

ANALYSE DU MOBILIER FUNÉRAIRE DANS L'ÉGYPTE ANCIENNE ET LE MONDE AKAN

ANALYSIS OF FUNERARY FURNITURE IN ANCIENT EGYPT AND THE AKAN WORLD

Yao Fabrice-Alain Davy MENE

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire.

menelikdavy@gmail.com

Résumé : Dans les civilisations africaines, la mort est perçue comme une seconde vie dans laquelle le défunt a des besoins comme ici-bas. Il lui est indispensable de se faire accompagner d'objets utiles et nécessaires à sa vie d'outre-tombe. L'analyse des objets du mobilier funéraire nous permet non seulement de revisiter l'origine lointaine de cette conception partagée par les Akan, mais également de préciser les raisons de dépôts de ces objets dans les tombes égyptiennes, une continuité qui s'est muée en croyances populaires chez ces deux peuples. Cette étude sur le symbolisme et la fonction du mobilier funéraire dans l'Égypte ancienne et chez les Akan, à la lumière des textes funéraires et des preuves archéologiques, prouvent une fois de plus l'attachement de l'Afrique noire à l'Égypte des pharaons au niveau des croyances religieuses et funéraires.

Mots Clés : Akan, Égypte, mobilier, croyance, immortalité

Abstract : In African civilizations, death is seen as a second life in which the deceased has the same needs as here on earth. It is essential for him or her to be accompanied by objects that are useful and necessary for life beyond the grave. The analysis of the objects in the funerary furniture allows us not only to revisit the distant origin of this conception shared by the Akan, but also to specify the reasons for the deposit of these objects in Egyptian tombs, a continuity that has become a popular belief among these two people. This study of the symbolism and function of funerary furniture in ancient Egypt and among the Akan, in the light of funerary texts and archaeological evidence, proves once again the attachment of Black Africa to the Egypt of the Pharaohs in terms of religious and funerary beliefs.

Key words: Akan, Egypt, furniture, belief, immortality

Introduction

L'idée d'une vie d'outre-tombe semblable à celle menée sur terre est assurément l'un des concepts qui a orienté le discours¹ (J. Assmann, 2003, p. 112) et la destinée religieuse de l'Égypte des pharaons. L'idéologie d'une possible vie dans l'au-delà, établie dès la période préhistorique égyptienne et attestée par un mobilier funéraire primitif (I. Franco, 2004, p. 7), s'est accrue lors de l'Ancien Empire avec l'avènement

¹ Selon Jan Assmann, la notion d'une vie éternelle après la mort « est un univers de discours qui se développe dès les Textes des Pyramides, dès l'Ancien Empire donc, autour du thème de l'au-delà et de l'immortalité, d'abord du pharaon, ensuite des êtres humains en général ».

des *Textes des Pyramides*. Cette vieille conception, qui a dominé le système funéraire des anciens Égyptiens, est tout à fait familière à plusieurs civilisations et traditions religieuses de l'Afrique noire, notamment dans le monde akan.

Signalons-le, au-delà du fait que la civilisation égyptienne soit de souche noire, des écrits attestent qu'elle s'apparente en des points aux populations akan, qui sont des peuples du golfe de Guinée (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo), présentant une même parenté linguistique, ethnique et culturelle (J. N. Loucou, 1984, p. 153). L'espace géographique soumis à notre étude prend en compte deux lieux² différents, à deux époques³ différentes sur le continent africain. Ce qui justifie les éléments de survivances pharaoniques à l'intérieur du continent.

Dans cet univers de croyances, le mobilier funéraire joue un rôle décisif dans les rites d'éternités et d'espoir en l'immortalité⁴. Pour les anciens Égyptiens, il représente l'ensemble des objets utiles à la vie quotidienne⁵ mis dans les tombes afin de pouvoir en profiter dans l'au-delà. Il est donc avant tout utilitaire. Mais sa fréquence et son élargissement à toutes les couches de la société à contenir des objets à caractère magique, des objets qui montrent et marquent l'origine du défunt n'en font pas moins des objets à valeur symbolique. Dans la conception religieuse akan, le mobilier funéraire sert au défunt dans l'au-delà. Selon les croyances, le mort a des envies d'ici-bas : il a besoin de se nourrir, de se promener, de protection, de s'habiller, etc. C'est fondamentalement la raison principale qui amène les Akan à enterrer les défunts avec des objets usuels.

Entreprendre cette étude sur le mobilier funéraire dans l'Égypte ancienne et le monde akan n'est pas, précisons-le, une étude d'ensemble, certes, mais une analyse de quelques objets originaux et symboliques qui participent des usages et croyances du monde funéraire de l'Égypte ancienne et akan. Une approche comparative de ces deux entités a déjà été menée. Elle souligne combien les études, de plus en plus nombreuses, ont porté sur les similitudes entre l'Égypte et l'Afrique noire⁶. L'étude du mobilier funéraire a, toutefois, été abordé de manière singulière pour chaque civilisation et non à travers une analyse comparative historique. Or, celle-ci aide à établir ce qui est

² Le premier espace est l'Égypte ancienne, bordée au nord, par la mer Méditerranée, à l'Ouest par le désert de Libye, à l'est par la mer Rouge, et au sud allant au-delà de la 5^{ème} cataracte jusqu'au Soudan actuel (Soudan du Nord). L'espace culturel Akan, englobe ceux de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Il « va d'est en ouest, approximativement du fleuve Firawo (Volta) au Bandama où il déborde légèrement avec les zones Yaouré et Ayaou. Du côté de la Côte de l'or, cet espace depuis le nord, part des bords de la Volta noire au littoral, et sur la côte qu'on part du pays Anou et de l'Abron Gyaman au littoral ». Cf. Kouamé René ALLOU, *Histoire des peuples de civilisation akan, des origines à 1874*, Thèse pour le doctorat d'État, Histoire, Université de Cocody, 2001-2002, vol. 1, p. 7.

³ Pour l'Égypte ancienne, il s'agit des trois mille ans d'histoire de cette civilisation. Le point de départ chronologique pour le monde akan concerne le passage de l'État segmentaire à celui d'une société centralisée. La borne inférieure est le XV^e siècle ap. J.-C., qui correspond à la mise en place des royaumes du Bono. Pour la seconde borne, d'autant plus que des royaumes Akan subsistent toujours, il ne faut pas exclure certains événements majeurs. Les bornes partent, donc, des actions fondatrices des royaumes Bono jusqu'aujourd'hui.

⁴ L'immortalité est promise aux défunts reconnus vertueux dans le tribunal du dieu *Osiris* après la pesée du cœur.

⁵ On y trouve des chevets, des lits, des chaises, des vêtements, des bâtons, des armes, des vases canopes, des sandales, des *shaouabtis* et *oushebtis*, des boucles d'oreilles, des colliers, des bracelets, des bagues, des peignes, des maquillages, des vaisselles pour aliment, des boissons, des pots en albâtre pour les huiles et les onguents, etc.

⁶ Depuis les acquis, définitifs, de Cheikh Anta Diop et Théophile Obenga sur les similitudes linguistiques et culturelles entre l'Égypte ancienne et l'Afrique noire, les recherches de Lam Aboubacry Moussa, Pierre Oum Ndigé, Cheikh M'Backé Diop, Yoporeka Somet, Mouhamadou Nissire Saar, Bintou Salouma Doucouré et Yao Fabrice-Alain Davy Mene, pour ne citer que ces auteurs, utilisent ces résultats pour accentuer les recherches et prouver d'autres analogies dans bien des domaines.

unique et spécial pour chacune des civilisations, mais aussi ce qu'elles ont en commun. Il est évident que la différence de l'idéologie royale et pharaonique et de la culture entre les deux civilisations compte pour beaucoup dans le traitement des données que nous analysons, fussent-ils similaires. Mais, l'étude comparative facilite leur compréhension et l'interprétation des sources variées (C. Wickham, 2009, p. 5-28).

Les travaux de Gaston Maspero (1880-1881)⁷ qui ont mis à jour les *Textes des Pyramides* (R. O. Faulkner, 1969), traitent du passage du souverain égyptien de la royauté terrestre à la royauté céleste, dans l'au-delà. Ces formules présentent la pérégrination de l'âme du souverain vers l'éternité avec en sa possession des éléments du mobilier funéraire qui montre son origine et prouve sa royauté.

Couvrant tout le Moyen Empire, les *Textes des Sarcophages* (P. Barguet, 1986) s'intéressent au triomphe de la vie sur la mort en dotant le roi et les dignitaires du royaume de moyens utiles à leur survie dans l'autre monde. Les textes du futur *Livre des Morts* (P. Barguet, 1967) regroupés par Lepsius en 1842 sont considérés comme un véritable objet faisant parti du mobilier funéraire, puisque ces textes ont plusieurs fois été retrouvés dans la tombe comme livre de prière, d'aide pratique, de soutien magique et d'accompagnement du défunt (E. Hornung, 2007, p. 47).

À partir de ces trois corpus de textes funéraires et des résultats de fouilles archéologiques, les travaux de Pierre Montet (1951), Christiane Desroches Noblecourt (1963), Nicholas Reeves (1991), Christian Loeben (1996), Pierre Le Guilloux (2001) et Isabelle Franco (2004) illustrent de belle manière la littérature existante sur le mobilier funéraire égyptien. On le présente ainsi comme un indicateur social, un outil permettant au défunt de poursuivre sa vie professionnelle et quotidienne dans l'autre monde, généré par la disparité de la qualité du mobilier d'un défunt à un autre. La fonction du mobilier funéraire, sa préparation et la présence des *ouchebtis*⁸ dans ces tombeaux sont autant de sujets sur lesquels les égyptologues se sont prononcés.

L'archéologie funéraire a également fait l'objet de réflexions dans le monde Akan. Les travaux de Jean-Paul Eschlimann (1985), Christiane Owusu-Sarpong (2000), Kouamé René Allou (2001-2002), Alain Testart (2004), etc., soulignent que la qualité du mobilier funéraire caractérise une position sociale et permet au défunt, sans doute, de vivre facilement et aisément dans l'au-delà.

Ce rapprochement de conception sur le mobilier funéraire, qui dispose de parités indéniables d'éléments de cultures matérielles et immatérielles entre l'Égypte ancienne et les Akan, s'inscrit dans notre série d'études (Y. F. A. D. Mene, 2019 ; 2021-2022) qui tente de restaurer l'idée d'un berceau commun de civilisation entre les anciens Égyptiens et le peuple akan. Dans un tel contexte, la question qui apparaît se rapporte aux raisons du choix des objets du mobilier funéraire et le symbolisme qu'ils revêtent pour ces deux univers.

Certes, il faut être prudent, en comparant des actions espacées de plus de 4.000 ans, comme le dit L. Deschamps (1995, p. 172) : « La règle la plus importante est de toujours garder une grande prudence vis-à-vis des faits et gestes d'une société à laquelle nous

⁷ Il est le premier à découvrir des textes dans la pyramide d'Ounas en 1881.

⁸ Les *shaouabtis* (forme ancienne du nom ; forme récente : *oushebti*) sont des figurines, souvent momiformes, qui doivent se substituer au mort lorsque, dans l'autre monde, celui-ci sera appelé à accomplir certaines tâches, généralement agricoles, assimilables à des corvées.

ne participons plus ». Mais, ce qui est remarquable dans ces deux civilisations, c'est la grande similitude de plusieurs éléments matériels et immatériels qui ont fait l'objet d'études. Nous allons, donc, dans cet essai, élargir cette vision certainement commune sur la croyance en une vie dans l'au-delà, faisant de l'utilisation d'objets funéraires dans l'Égypte ancienne une continuité qui s'est muée en croyances populaires chez les Akan.

La démarche méthodologique suivie prend en compte la mobilisation des textes funéraires égyptiens, des sources écrites et orales Akan, et l'analyse des objets originaux laissés dans les tombes par l'art mobilier des deux époques. Par la suite, la comparaison en contexte des données recueillies permettra d'observer différentes concordances liées aux rites de croyance en une vie d'outre-tombe.

La structuration de notre argumentation permet de présenter les résultats sur deux axes : le premier présente la préparation et la confection de l'équipement funéraire, le second instruit sur les croyances des deux peuples à travers l'étude du mobilier funéraire.

1. Préparation et confection de l'équipement funéraire

La fréquence de la mort et l'organisation de funérailles façonnent la vie économique, politique, religieuse et sociale de plusieurs peuples, notamment africains, et semblent même la rythmer (J.-P. Eschlimann, 1985, p. 9). S'ajoute à cela la croyance en l'au-delà qui s'est imposée comme un sujet d'intérêt pour des sociologues, historiens, médecins, etc. Depuis l'Antiquité, plusieurs études, surtout la thanatologie, ont permis de constater une amplification d'objets utilisés pour enterrer les défunts. La majorité des objets observés dans les tombes renseigne sur leur nature et sur les raisons de leur présence. D'un point de vue archéologique, le mobilier funéraire est apprêté bien avant le trépas du défunt. Il s'agit dans cette partie de distinguer non seulement les objets usuels utilisés par le défunt de son vivant, mais aussi les objets fabriqués expressément après sa mort et devant l'accompagner dans sa dernière demeure.

1.1. Les objets usuels du défunt

Une interrogation s'impose lorsqu'il s'agit de la réflexion sur le dépôt d'objets dans la demeure d'éternité des anciens Égyptiens. Ces derniers utilisaient-ils déjà les objets du mobilier funéraire ou les confectionnait-on pour leur enterrement ? Il est difficile de répondre avec justesse à cette interrogation tant les objets sont nombreux et cette étude comparative ne se limite qu'à des objets spécifiques et symboliques.

Il convient, néanmoins, de remarquer avec Christian Loeben qu'il est « admis que les Égyptiens emportaient dans leurs tombes tout ce qui, de leur vivant, avait constitué leur quotidien et dont ils ne voulaient pas se passer dans la vie après la mort » (1996, p. 20).

Cette idée est amplement confirmée par les fouilles et découvertes archéologiques des tombes de l'Égypte ancienne, qui ont permis de révéler des chaises, des tabourets, des tables, des lits, des chevets, des vêtements, des sandales, des aliments solides et liquides, des outils de travail pour certains corps de métiers, des armes et souvent des bateaux et chars de combats pour les plus illustres égyptiens.

Le dépôt d'objets utilisés par le défunt avant sa mort est significatif, dans la mesure où pour l'ancien égyptien, la mort représente un arrêt momentané et un passage qui débouche sur la vie éternelle. Pour lui, vivre ici-bas, c'est aussi préparer la vie d'outre-tombe. C'est ce qui explique la mise en place de rites funéraires permettant d'accéder au monde des morts, conçu sur le modèle des vivants (Y. F. A. D. Mene, 2019, p. 136). Il faut donc accompagner le défunt avec des objets de vie quotidienne. En plus, se faire enterrer avec des objets du quotidien repose sur l'inclination au confort propre à l'homme, qui change de résidence ou de forme de vie sans renoncer à son bien-être (C. Loeben, 1996, p. 21). Ainsi, dans la conception égyptienne, enterrer le défunt avec un lit vise à lui permettre de dormir paisiblement ; avec une table serait alors pour qu'il mange calmement à table.

L'examen du mobilier funéraire, que les archéologues ont retrouvé dans les différentes tombes, permet de préciser en outre leur chronologie. Il est admis que les anciens égyptiens fournissaient au défunt un mobilier qui variait en fonction des époques (T. Vermeulen, 1996). Au Nouvel Empire, par exemple, les fouilles prouvent la présence du confort terrestre de cette période dans les tombes : une multiplication de fauteuils, d'appuie-têtes, de coffres en bois, des jeux, etc. (T. Vermeulen, 1996, p. 5). Pour les Égyptiens, la vie dans l'au-delà est une projection idéalisée de la vie sur terre. Il faut donc y vivre avec les objets usuels qui matérialisent la vie contemporaine sur terre. C'est la raison pour laquelle le mobilier funéraire s'est diversifié avec des spécificités tout au long de la période pharaonique, de sorte que le défunt ne manque de rien dans l'au-delà.

Restée inviolée avant sa découverte, la sépulture de Toutankhamon donne une panoplie d'exemples d'objets usuels dont les chaises royales, qui montrent des traces d'usures. Cela prouve que ces sièges ont probablement été utilisés à la cour royale puis ensevelis avec lui (C. Loeben, 1996, p. 24).

Dans les croyances Akan, vivre après le trépas est une réalité. Des objets disposés dans la tombe, les pleurs rituels, les offrandes au *kra*, permettent au défunt d'accéder au monde des morts et d'y vivre en toute quiétude (Y. F.A. D. Mene, 2019, p. 136). Selon les témoignages de traditionnistes akan, des récits de voyageur tel que Godefroy Loyer, de certains auteurs tels que Godot Jean, Amon d'Aby, Able Jean-Albert, de même que ceux des fouilles archéologiques⁹, il ressort que les cercueils des défunts akan regorgent des tabourets, de la poudre d'or, des lits, des chevets, des pagnes, des vêtements, des sandales, des serviettes, d'aliments solides et liquides, d'éponges, des pots. En témoigne, par exemple, le mobilier funéraire à Assôkô, selon Godefroy Loyer : « Les femmes mettent à côté de lui [du cadavre] son siège et un pot de terre, l'un pour s'asseoir, et l'autre pour cuire son manger et si c'est un roi ou quelques fameux *Brembis*, elles jettent sur son corps quantité de poudre d'or [...]. » (G. Loyer, 1935, p. 211).

Visiblement, beaucoup d'objets usuels appartenant au défunt ont été mis dans le cercueil pour qu'il s'en serve dans l'autre monde. En effet, pour les locuteurs du *twi*, après la vie sur terre, il y a une autre vie dans l'au-delà où le défunt a tout aussi besoin de dormir, de labourer son champ, de s'habiller, de travailler, etc.

⁹ Nous avons particulièrement revisité les résultats des fouilles de Jean Polet dans le monde Eotilé (un peuple Akan).

Il faut, donc, noter qu'anciens Égyptiens et Akan, partagent cette croyance en l'au-delà et éprouvent le besoin d'accompagner le défunt avec des objets usuels pour qu'il soit dans un premier temps présentable et bien accueilli.

En regardant de plus près, on se rend compte que d'autres objets du mobilier funéraire ont été conçus ou préparés depuis bien longtemps et/ou expressément pour accompagner le défunt.

1.2. *Les objets confectionnés ou achetés pour le mort et son bien-être*

Des objets ont-ils été conçus spécialement pour accompagner les anciens Égyptiens dans l'autre monde ? Une réponse affirmative à cette interrogation ne saurait cacher les difficultés de ce sujet face à certains objets, tels que les bijoux, portés par le défunt lors de son enterrement¹⁰. Elle ouvre aussi la question de l'ambivalence des objets d'accompagnement fabriqués avant et après la mort. Ce qui est certain, au regard des croyances égyptiennes, des objets à usage funéraire ont été fabriqués expressément pour accompagner le défunt dans sa dernière demeure. Il s'agit des vases canopes et des boîtes les renfermant, des *ouchabtis*, des statuettes, des masques funéraires, des briques magiques, des sarcophages, des tables d'offrandes, des coffres, le *Livre des Morts* en papyrus. De manière générale, ces objets cités ne répondent pas à un besoin dans la vie courante et ils sont représentés dans le *Livre des Morts* (Christian Loeben, 1996, p. 22).

Des objets du mobilier funéraire, confectionnés bien avant ou après le trépas, sont également à considérer. En effet, des sistres, des amulettes, des colliers *ménat*, des chaises royales ont été commandés avant le décès d'un souverain ou d'un égyptien pour préparer ses obsèques. Cette disposition laisse supposer que des objets ont été fabriqués pour le mort afin de compléter son mobilier funéraire. Dans cette liste d'objets, il convient d'ajouter la vaisselle contenant toutes sortes d'aliments solides et liquides susceptibles de constituer la nourriture et le breuvage du défunt. En effet, selon la croyance égyptienne, le défunt doit se nourrir, boire et ne pas manquer d'aliments de peur de manger ses excréments et de boire son urine.

Dans les croyances des Akan, l'on note effectivement l'existence d'objets apprêtés pour conduire le défunt dans sa tombe. Il s'agit principalement de vêtements et d'ornements. Sur cette pratique, voici ce que rapporte Godefroy Loyer (1935, p. 210):

Ils ont un soin particulier pendant leur vie d'acheter et de préparer les choses nécessaires pour leur sépulture, mais surtout lorsqu'ils ont atteint l'âge raisonnable. Ils cherchent avec soin la plus belle paigne qu'ils puissent trouver, qu'ils achètent quoi qu'elle coûte. Ils font provision d'autant de petits bijoux et ouvrages d'or qu'ils peuvent acheter, pour en être ornés.

Cette observation confirmée par l'archéologie et la tradition orale fait état d'objet de grande valeur acquis bien longtemps avant le décès et qui auront pour but final

¹⁰ Il s'agit des amulettes qui « sont attestées depuis le début de l'histoire égyptienne. Trouvés la plupart du temps dans les tombes, ces objets peuvent parfois se confondre avec les bijoux du défunt car ils sont portés en pendentif grâce à des trous de suspension. Mais en tant qu'amulettes, ils y continuent leur fonction apotropaïque: protéger le porteur du caractère dangereux de l'animal représenté mais aussi lui transmettre ses qualités propres. Tous les mots égyptiens pour nommer l'amulette évoquent, d'une manière générale, la notion de protection: *oudja*, *meket*, *nehet* et *sa*. Néanmoins, s'il est difficile d'établir si les amulettes ont d'abord été créées pour protéger les vivants ou les morts, il est clair que les croyances religieuses liées à leur emploi et leur appareil liturgique se développent par la suite » Cf. Anne Lebrun-Nélis et Luc Delvaux (2009, p.213)

d'être présents dans le mobilier funéraire. Pour les Akan, déposer des objets d'accompagnement dont la valeur et la qualité sont reconnues est significatif d'une certaine maturité, d'une vie bien remplie et cela aura, nous le verrons un peu plus loin, son pesant d'or dans la place réservée au défunt auprès de ses ancêtres. Dans cette variété d'objets, il faut ajouter les têtes tranchées des esclaves et un vase rituel en terre cuite (K. R. Allou, 2001-2002, p. 1295-1296). Ces dépôts correspondent à des faits et des croyances liés aux rites lors de la cérémonie en l'honneur du défunt.

Dans une publication inspirée de l'ouvrage d'Amon d'Aby (1960), Nolwenn L'haridon et Jean Polet (2005, p. 3) confirment qu'« à la mort d'une personne, une potière confectionne un portrait d'ancêtre, une statue funéraire en terre cuite à l'image idéalisée du défunt. Cette statue est transportée en procession dans un lieu particulier [...] ». Il faut remarquer que des statuette en terre cuite censées représenter les défunts, les sièges, les tambours, les mâts sculptés de case sont exposés (G. Niangoran-Bouah, 1964, p. 48.), ce qui semble être contraire à la pratique dans l'Égypte ancienne. Ne nous trompons pas, c'est tout comme les introduire aussi dans la tombe, puisque lors des expositions les prières permettent à la substance de ses objets d'accompagner le défunt. C'est aussi le cas des aliments et boissons exposés sur les tombes du défunt. Pour les akan, le défunt a besoin de manger, de boire et ce dépôt d'aliments lui permet de respecter cette conception. A cause des mutations liées au temps et à l'espace, les Akan ont dû trouver des palliatifs pour rester au contact de leur tradition originelle.

Les observations sur la préparation de l'équipement funéraire permettent de montrer des points de similitudes sur la croyance en l'au-delà, sur l'utilisation d'objets usuels et typiquement funéraires afin de permettre au défunt de vivre aisément dans l'autre monde. Reste à savoir la nature et le symbolisme commun de ses objets.

2. Les croyances des deux peuples à travers l'étude du mobilier funéraire

Au sujet de la nature et du symbolisme caché de quelques objets du mobilier funéraire communs aux deux peuples, il ressort très souvent qu'ils ont des valeurs protectrices et magiques tout en étant des marqueurs sociaux.

2.1. Des objets à caractère apotropaïque et serviteur du défunt

Étant donné que pour les deux civilisations concernées dans cette étude la mort est le prolongement de la vie, l'organisation de la survie a été de tout temps une préoccupation pour leurs contemporains. En témoigne un texte retrouvé dans la tombe d'Ouseramon, vizir sous Thoutmosis III :

Je me suis bâti une tombe splendide dans ma cité d'éternité (neheh), j'ai équipé magnifiquement la place de mon monument funéraire dans le désert de l'éternité (djet). Que mon nom dure sur elle (ma tombe) et dans la bouche des vivants, mon souvenir étant bon auprès des hommes pendant les années qui viendront. Un peu de vie seulement est le temps que l'on passe sur terre, mais l'éternité (djet) règne dans l'autre monde. Celui que Dieu loue, c'est le noble qui agit pour soi-même en vue de l'avenir et cherche de son cœur à trouver le bon - l'enterrement de son corps et l'animation de son nom - et qui songe à l'éternité (Im.tj). (E. Dziobek, 1998, p. 78-79).

Il y apparaît une nécessité pour le défunt de préparer de son vivant son mobilier funéraire pour la vie dans l'au-delà à travers les rites funéraires, les pratiques et objets magiques et des textes de protection. Ainsi, la plupart des objets du mobilier funéraire recouvrent non seulement des valeurs protectrices et magiques, qui procurent au

défunt une certaine assurance dans sa pérégrination vers l'au-delà, mais permet aussi au défunt d'avoir des serviteurs et des offrandes à provision.

Pour les anciens Égyptiens, les objets à vocation protectrice se trouvent consignés dans les textes funéraires. En effet, le *Livre des Morts* est, en lui-même, un élément très précieux du mobilier qui a été retrouvé dans plusieurs tombes. C'est un recueil de formules placé dans le cercueil, destiné à faciliter le passage du mort dans l'au-delà. Les formules du *Livre des Morts* permettent au défunt de sortir le jour et de suivre le dieu *Rê* dans sa barque le soir. En plus, elles offrent la possibilité d'avoir une vie de sédentarisation dans laquelle les objets utilitaires servent à nouveau comme sur terre (J. Vandier, 1949, p. 102-103). Le *Livre des Morts* est, par conséquent, un guide constitué de paroles pour que le défunt puisse se protéger de tous dangers et trouver son chemin dans l'autre monde. Cette réalité est connue du monde akan où les pleurs et chants rituels funéraires ont le même symbolisme que les paroles du *Livre des Morts*.

Dans un premier temps, les pleurs rituels ont pour vocation d'interroger le défunt sur les motifs de son trépas. Les récits anciens et les sources orales confirment que dans leurs rôles, les pleureuses traditionnelles demandent au défunt « s'il n'avait pas de quoi vivre honorablement, s'il n'avait pas de l'or, des femmes, des graines, des esclaves, etc. » (A. S. Angoua, 2014, p. 180). Ensuite, les chants funèbres vantent les qualités humaines et sociales du défunt, sans omettre d'indiquer à ce dernier les voies à suivre pour atteindre dans le séjour des morts, les meilleures conditions d'une seconde vie. Tout ceci, conformément à ses origines et dans le respect des interdits du génie paternel (K. R. Allou, 2001-2002, p. 1286-1287). Les interdits sont en réalité les dangers et obstacles à surmonter. Les pleurs et chansons funéraires fournissent donc au défunt, dans sa tombe, des substances et incantations nécessaires pour les éviter. Il est évident que les deux conceptions convergent et l'une est la continuité de l'autre.

C'est finalement l'ambition performative de la parole chantée à l'occasion des funérailles, à l'image des formules du *Livre des Morts*, que les chants funéraires invitent à percevoir, tant parce que la parole chantée prépare le nouveau statut du défunt que parce qu'elle contribue à reconfigurer les relations entre ses survivants. Il importe de considérer que ces chants produits à l'occasion des funérailles sont comme un ensemble de stratégies langagières accompagnant les rituels qui permettent que soient séparés de la meilleure manière les morts des vivants, ou qu'ils soient reliés de façon nouvelle.

Pour les anciens Égyptiens, les *ouchebtis*, trouvés en grande quantité dans les tombeaux de l'époque pharaonique sont des statuettes, serviteurs funéraires du défunt. Cette croyance funéraire admet qu'ils sont à l'image du défunt et paraissent être son substitut (I. Franco, 2014, p. 191). Selon les textes anciens et surtout le *Livre des Morts*, au nombre de 401, ces statuettes doivent assurer à la place du défunt des travaux agricoles (P. Barguet, 1967, p. 42). Activé magiquement dans l'autre monde pour réaliser les travaux du défunt, les *ouchebtis* représentent aussi le *ka* de ce dernier.

Nous avons démontré, dans une précédente étude (Y. F. A. D. Mene, 2021-2022), que le *ka* égyptien, qui suit le défunt dans l'au-delà tout en demeurant son serviteur, est la réplique de l'*ekala/kra* Akan. À l'image des *ouchebtis*, des esclaves et des statuettes sont aussi enterrées avec le défunt akan et ils sont censées travailler pour lui et à sa place (Y. F. A. D. Mene, 2021-2022, p. 145-147). Le *ka* ou l'*ekala/kra*, qui est un constituant de l'être humain dans les deux civilisations, a besoin de supports pour se manifester dans

l'autre monde. Ce sont ces supports qui remplacent par la magie le défunt afin d'effectuer ses tâches dans l'au-delà. Il est donc évident que les *ouchebtis*, les statuettes et les esclaves sacrifiés rituellement, qui participent des objets du mobilier funéraire, ont la même symbolique pour l'Égyptien ancien et les Akan.

Les anciens Égyptiens croient fermement en la survie. Pour y parvenir, le corps doit subir des rites afin d'être préservé et assurer son existence dans l'au-delà. Les vases canopes¹¹ jouent ce rôle déterminant dans la séparation des viscères à la chair et dans la conservation des viscères qui doivent être réanimés par la magie. L'utilisation des vases canopes, avec l'idée de conservation du corps du défunt pour sa survie, donne naissance à la momification, pratiquée dans le monde Akan et qui est largement documenté.

La plupart des objets compris dans le mobilier funéraire égyptien et akan, qui viennent d'être analysés, joue à la fois le rôle de protection et de serviteur du défunt. Il existe, cependant, des objets qui sont des marqueurs sociaux.

2.2. Les objets qui montrent et marquent l'origine du défunt

À côté des meubles fonctionnels ou de protection apparaissent ceux qui sont des marqueurs sociaux. Pour les Égyptiens anciens et les Akan, les sandales, les apparats et les chaises ou sièges permettent aux défunts de se distinguer les uns des autres. En effet, les sandales égyptiennes sont des supports qui aident à accomplir plus facilement le voyage de l'au-delà (M. A. Mombo, 2000, p. 248). Cette raison, qui incite la présence des sandales dans les tombeaux, établit et fixe une différence notable entre les défunts.

Les fouilles archéologiques ont permis de retrouver dans quelques tombes privées et dans la quasi-totalité des tombes royales, différents types de sandales. Ceci implique que les plus riches du royaume et surtout les souverains ont été enterrés avec des sandales, signe de noblesse. En outre, associées au pouvoir royal, elles symbolisent les raisons de règne du souverain, c'est-à-dire l'ordre dans le royaume et la protection des Égyptiens (Y. F. A. D. Mene, 2019, p. 102).

Symboliquement, les sandales se caractérisent par leur participation à la reddition des ennemis de l'Égypte. Avec les portraits des vaincus sous les sandales du monarque, ils sont ainsi écrasés à chaque pas du roi. Pour rendre manifeste l'imagerie de tous ces ennemis défaits, les Égyptiens se sont tournés vers le dieu *Heka* afin de relier l'imagerie au résultat (Y. F. A. D. Mene, 2019, p. 103). Les sandales sont bien sûr des insignes de la royauté. Mais, symboliquement, elles ont une importance extraordinaire pour le bon fonctionnement du royaume et dans la vie d'outre-tombe du souverain. Elle est, en définitive, un marqueur social qui permet d'accompagner et de distinguer les origines royales ou nobles des défunts dans l'au-delà.

Pour les Akan, les sandales représentent un symbole institutionnel de grande qualité (G. Niangoran-Bouah, 1973, p. 230-231) et, donc un marqueur social. Originellement, sur terre et dans l'autre monde, celui des trépassés, elles jouent un rôle de guide et de

¹¹ Généralement au nombre de 4 par tombes, les vases canopes se distinguent par le bouchon façonné à l'effigie d'un des quatre frères. *Amsset* à tête d'homme ; *Hapy* à tête de babouin ; *Daouamoutef* à tête de chien et *Qebesnouf* à tête de faucon.

protection sur la personne royale. Pour éviter les malheurs dans le royaume et garder l'intégrité physique du souverain akan, ses sandales ne doivent pas quitter ses pieds, cela permet d'éviter les contacts entre lui et la terre de peur de rendre les champs infertile (H. Diabaté, 2013, p. 141). Sa présence dans les objets du mobilier funéraire annonce le décès d'un membre important de la société akan ou même du souverain. Dans l'au-delà, les sandales permettent au souverain d'affirmer sa dimension royale et lui permettent de trouver le chemin pour rejoindre ses ancêtres défunts. Pas de doute, le même symbolisme est clairement établi.

En ce qui concerne les appareils, précisément les bijoux, objets considérables du mobilier funéraire dans ces deux civilisations, en plus d'être des marqueurs sociaux, ils sont considérés ou associés parfois à des amulettes qui ont pour rôle la protection du défunt. Ce qui frappe le plus avec ces bijoux, généralement en or, c'est la matière et le rapport que ses deux peuples considérés dans cette étude ont avec l'or.

Au niveau de l'orfèvrerie par exemple, Maurice Delafosse (1900) affirmait déjà que les bijoux baoulé ont généralement les mêmes formes et les mêmes destinations que les bijoux dont se paraient les anciens Égyptiens. Selon l'idéologie égyptienne, l'utilisation de l'or dans la vie courante et dans le mobilier funéraire à une valeur particulière. En effet, l'or évoque la splendeur du dieu Ré¹² et constitue la chair des dieux (F. Daumas, 1956, p. 6). Les Égyptiens l'utilisait dans le mobilier funéraire des souverains, ce qui montre son caractère sacré et indispensable dans l'au-delà, vu la nature de la personne royale. L'incorruptibilité de l'or recouvre symboliquement le corps du souverain à l'image du corps des dieux.

L'or est, en outre, l'élément divin qui protège par sa présence dans les temples funéraires les différentes statues qui y sont conservées (Y. F. A. D. Mene, 2019, p. 298-299). Pour toutes ces raisons, les bagues, les chaînes et parfois les vêtements du défunts sont recouverts d'or puis déposés dans le tombeau pour son voyage dans l'au-delà.

Ce symbolisme est partagé chez les Akan. Pour eux, l'or est une créature inaltérable et éternelle, ayant un esprit redoutable (G. Niangoran-Bouah, 1978, p. 127). Important dans le culte des ancêtres, il valorise la prière, le serment et le jugement du roi au nom des ancêtres (G. Niangoran-Bouah, 1978, p. 129-130). Il est attesté dans l'inhumation des hommes et intervient sur la dépouille du roi akan. Il permet de fermer les orifices comme les yeux, la bouche, les oreilles, les narines du défunt¹³ avant qu'il ne soit mis dans la tombe. A l'instar de la conception égyptienne, l'or permet de protéger, par les mânes des ancêtres, la dépouille du roi et lui donne les moyens de continuer son chemin sans risquer de se perdre dans l'au-delà.

En plus de ce caractère protecteur, l'or est un signe d'opulence, c'est ce qui justifie sa présence sur les pagens dorés de fils d'or, des bracelets, des bagues, des colliers avec pendentifs en or (Y. F. A. D. Mene, 2019, p. 107). Plusieurs appareils du mobilier funéraire akan sont incrustés ou recouverts de feuilles d'or pour montrer non seulement l'origine noble du défunt, mais également pour lui donner la possibilité de rester en contact et être protégé par les mânes des ancêtres.

Pour conclure avec cette série d'objets, il faut s'interroger sur les chaises ou trônes royaux ou ordinaires que l'on retrouve souvent dans les tombes égyptiennes. Une expédition dirigée par Howard Carter a découvert six trônes dans le temple funéraire

¹² Dieu solaire

¹³ Il s'agit de fermer les orifices vitaux du défunt, considérés comme sièges de la vie.

de Toutankhamon. Des marques d'usure sur ces sièges prouvent que deux ont été utilisées pour son intronisation et son couronnement (C. Loeben, 1996, p. 24). La qualité de ce mobilier qui caractérise une position sociale ne se limite pas seulement à la famille royale (H. Goedicke, 1959, p. 9). Les égyptiens aisés les commandaient en vue de leurs funérailles. Les fouilles archéologiques ont permis de retrouver dans des tombes privées, plusieurs sièges ou trônes. Si ces sièges ont été mis dans le mobilier funéraire, ce n'est pas seulement pour accompagner les défunts et exercer leurs fonctions dans l'au-delà, mais c'est aussi parce que les sièges sont associés aux dieux de l'Égypte.

Selon les textes des pyramides, le trône royal est d'essence divine et se trouve au ciel¹⁴. En outre, grâce à sa filiation divine, le souverain occupe le trône à l'image des dieux¹⁵. Plusieurs motifs léonins sont usités par l'iconographie égyptienne comme symbole du trône royal en signe de protection du propriétaire du siège (M. Baud, 1999, p. 202). Les sièges ont donc une double mission qui se concrétise dans le ciel par la confirmation du souverain dans sa charge divine, et sur terre par la protection de sa personne grâce aux différents motifs sur les sièges ou trônes. Pour ces raisons évidentes, et plus tard avec la diffusion des coutumes funéraires, sièges et trônes ont été des objets déterminants du mobilier funéraire égyptien, qui se sont répandus à travers toute l'Afrique noire.

Cette conception égyptienne sur les trônes ou sièges est partagée par les akan. Dans leur univers, il faut distinguer trois types de sièges¹⁶. Celui de commandement ou l'*adja bia* a les mêmes caractéristiques que le trône égyptien puisqu'il représente l'autorité dans l'univers akan. Ce siège est aussi consacré aux ancêtres royaux (K. R. Allou, 2001-2002, p. 1063). Il faut souligner que le siège est le réceptacle du pouvoir ancestral et le fondement de l'autorité du roi. Pour préserver le caractère sacré du trône ancestral, le monarque utilisait d'autres sièges lors des cérémonies solennelles et des conseils (J.A. Able, 1978, p. 220).

Il ressort clairement que le siège appartient aux ancêtres et contribue à la protection du souverain en tant que dépositaire légal de la souveraineté. La place des reliques des sièges dans le mobilier funéraire akan se justifie puisqu'il permet au défunt de prouver son appartenance au matrilignage afin d'être accueilli et vivre dans les bonnes grâces de ses ancêtres dans l'autre monde. De toute évidence, les chaises et sièges du mobilier funéraire dans l'Égypte ancienne et chez les Akan véhiculent le même message.

Conclusion

L'espoir en l'immortalité a conditionné et dirigé les croyances et rites funéraires dans l'Égypte ancienne. Cette création, qui est une caractéristique de la mentalité religieuse des anciens Égyptiens a favorisé le dépôt de plusieurs objets dans les tombes égyptiennes. Cette étude, inscrite dans une série de recherches sur les survivances pharaoniques en Afrique noire, s'est intéressée à quelques objets significatifs du

¹⁴ *Pyr*, utterance 506, chap. 1101 d, p. 182.

¹⁵ *Pyr*, utterance 468, chap. 895, p. 157.

¹⁶ Sièges de commandements, de récompenses et d'apparats.

mobilier funéraire issus des tombes égyptiennes et akan. Tout au long de notre argumentation, nous avons mis en lumière l'aspect multidimensionnel des objets du mobilier funéraire et leur importance dans la renaissance et la vie dans l'au-delà.

On retient de l'analyse sur la préparation et la confection de l'équipement funéraire, des similitudes sur l'utilisation d'objets usuels et typiquement funéraires afin de permettre au défunt de vivre aisément dans l'autre monde. En outre, la plupart de ces objets funéraires égyptiens et akan jouent à la fois le rôle de protection et de serviteur du défunt ainsi que de marqueur social. Certes, cela n'est pas le fait de ces deux seules civilisations, mais, en ce qui les concerne, l'on est frappé par le même symbolisme que partagent ces objets. L'utilisation de l'or pour décorer des objets égyptiens et akan révèle une similitude dans la conception qu'ils ont de cette matière. En ce qui concerne les sandales, les bijoux, les vêtements, pas de doute, le même symbolisme est clairement établi.

L'examen du mobilier funéraire égyptien et akan, permet également de préciser que malgré l'action du temps et le changement d'espace, le fait culturel commun aux deux peuples persiste et s'éclaire mutuellement.

En définitives, les preuves que nous présentons confirment progressivement l'unité culturelle entre les anciens Égyptiens et les Akan

Sources et références bibliographiques

1. Sources

BARGUET Paul, 1967, *Le Livre des Morts des anciens Egyptiens*, Paris, Editions du Cerf.

BARGUET Paul, 1986, *Les Textes des Sarcophages Egyptiens du Moyen Empire*, Paris, Editions du Cerf.

FAULKNER Raymond Oliver., 1969, *The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, Oxford, Clarendon Press.

GODOT Jean, *Voyage de Jean Godot tant en l'Amérique, Afrique, Asie, etc.* Manuscrit transcrit et présenté par NARDIN Jean-Claude, 2 t.

LOYER Godefroy, 1935, *Relation du voyage d'Issiny. Côte d'Or, Païs de Guinée en Afrique*, in ROUSSEAU Paul, *L'établissement d'Issiny 1687-1702*, Paris, Larose.

2. Références bibliographiques

ABLE Jean-Albert, 1978, *Histoire et traditions politiques du pays abouré*, Abidjan, Imprimerie Nationale.

ALLOU Kouamé René, 2001-2002, *Histoire des peuples de civilisation akan, des origines à 1874*, Thèse pour le doctorat d'État, Histoire, Université de Cocody, 3 vol.

ALLOU Kouamé René, 2008, « Culture akan et culture de l'Égypte antique », *Revue Ivoirienne de Philosophie et de Culture, LE KORE*, No 48, pp. 5-20.

- AMON D'ABY François-Joseph, 1960, *Croyances religieuses et coutumes juridiques des Agni de la Côte d'Ivoire*, Paris, Larose.
- ANGOUA Adé Séverin, 2014, *Civilisation des peuples du pays Assôkô à travers les sources orales et les récits de voyage européens de la fin du XVIIe siècle au début du XVIIIe siècle*, Thèse pour le doctorat unique, Histoire, Université Nantes Angers Le Mans.
- ASSMANN Jan, 2003, *Mort et au-delà dans l'Égypte ancienne*, Paris, Éditions du Rocher.
- BAUD Michel, 1999, *Famille royale et pouvoir sous l'Ancien Empire égyptien*, Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale, Tome 1
- DAUMAS François, 1956, « La valeur de l'or dans la pensée égyptienne », in *Revue de l'histoire des religions*, tome 149, N° 1, pp. 1-17.
- DESROCHES Noblecourt Christiane, 1963, *Vie et mort d'un pharaon : Toutankhamon*, Paris, Hachette.
- DIABATE Henriette, 2013, *Le Sanvi, un royaume Akan (1701-1901)*, 2 vol., Paris, Karthala.
- DIOP Cheikh Anta, 1979, *Nations nègres et cultures*, Paris, Présence Africaine.
- ESCHLIMANN Jean-Paul, 1985, *Les Agni devant la mort (Côte d'Ivoire)*, Paris, Karthala.
- FRANCO Isabelle, 2004, *Rites et croyances d'éternité*, Paris, Pygmalion.
- HORNUNG Erik, 2007, *Les textes de l'au-delà dans l'Égypte ancienne*, Monaco, édition du Rocher.
- LAM Aboubacry Moussa, 1981, *Le chevet : Égypte ancienne et Afrique noire*, Thèse pour le doctorat de troisième cycle, Histoire, Université de Sorbonne – Paris IV.
- LOEBEN Christian, 1996, « La fonction funéraire des meubles égyptiens », traduit de l'allemand par Nathalie Baum, *Société française d'égyptologie, Égypte Afrique & Orient*, N°3, pp. 20-27.
- LOUCOU Jean-Noël, 1984, *Histoire de la Côte d'Ivoire. La formation des peuples*, Abidjan, CEDA, Tome I, 210 p.
- MENE Yao Fabrice-Alain Davy, 2019, *La royauté dans l'Égypte ancienne et dans l'espace culturel akan : convergences et divergences*, Thèse pour le doctorat unique, Histoire, Université Félix Houphouët Boigny.
- MENE Yao Fabrice-Alain Davy, 2021-2022, « L'étude comparée du ka égyptien et de l'ekala / kra Akan revisitée », *Revue d'égyptologie et des civilisations africaines, ANKH*, N° 30/31, pp. 136-154.
- MOMBO Michel-Alain, 2000-2001, *L'au-delà des anciens Égyptiens d'après une analyse des écrits funéraires (2563-1085 av. J.-C.)*, Doctorat, Histoire, Université de Cocody-Abidjan,
- MONTET Pierre et al., 1951, *La Nécropole royale de Tanis, II, les constructions et le tombeau de Psousennès à Tanis*, Paris

- NIANGORAN-BOUAH Georges, 1978, « Idéologie de l'or chez les Akan de Côte d'Ivoire et du Ghana », *Journal des Africanistes*, t. 48, fasc. 1, pp. 127-140.
- NIANGORAN-BOUAH Georges, 1973, « Symboles institutionnels chez les Akan », *L'Homme*, 1973, t. 13, n°1-2, pp. 207-232.
- NIANGORAN-BOUAH Georges, 1964, *La division du temps et le calendrier rituel des peuples lagunaires de Côte d'Ivoire*, Paris, Institut d'Ethnologie.
- OWUSU-SARPONG Christiane, 2000, *La mort akan : étude ethno-sémiotique des textes funéraires akan*, Paris, L'Harmattan.
- REEVES Nicholas, 1991, *Toutankhamon, le roi, la tombe, le trésor royal*, Paris, Belfond.
- TESTART Alain, 2004, *Les morts d'accompagnement : la servitude volontaire I*, Paris, Edition Errance
- THOMAS Louis-Vincent, 1982, *La mort africaine, idéologie funéraire en Afrique noire*, Paris, Payot.
- VANDIER Jacques, 1949, *La religion égyptienne*, Paris, PUF.
- WICKHAM Chris, 2009, « Problems in Doing Comparative History », dans : Patricia Skinner (dir.), *Challenging the Boundaries of Medieval History. The Legacy of Timothy Reuter*, p. 5-28.